



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 120921

Texte de la question

M. Gilbert Le Bris attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la situation des producteurs indépendants d'électricité d'extrême pointe répartis sur l'ensemble du territoire national. En Bretagne, ces unités, dont on sait l'utilité, sont au nombre de neuf à l'heure actuelle et sont liées par contrat à Électricité de France jusqu'au 15 décembre 2011. Les négociations n'ont pas permis, pour le moment, d'aboutir à un prix du kW qui convient aux deux parties. Aussi, certains producteurs indépendants d'électricité d'extrême pointe envisagent la fermeture de leur site s'ils ne trouvent pas un tarif viable. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce sujet et s'il a décidé d'intervenir dans les discussions qui sont en cours avec EDF.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Le Bris](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120921

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11480

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)